



## SOMMAIRE N° 10

### PREMIÈRE PARTIE : DOCTRINE ET LEGISLATION

- Loi 1.343 du 26 décembre 2007 Justice et liberté* p. 7 à 23  
*portant modification de certaines dispositions du Code de procédure pénale*
- Loi 1.344 du 26 décembre 2007* p. 25 à 36  
*relative au renforcement de la répression des crimes et délits contre l'enfant*
- L'instauration de la garde à vue dans le Code de procédure pénale* p. 37 à 55  
*René VIALATTE – Conseiller d'Etat de la Principauté de Monaco*
- Projet de loi sur l'arbitrage – Quelques observations sur un « exposé des motifs »* p. 57 à 65  
*Dominique VIDAL – Professeur à la Faculté de droit de Nice – Avocat au Barreau de Grasse – Arbitre commercial i.c.c.*
- L'enfant, le temps et l'espace de la procédure pénale : contribution de la loi n° 1.344* p. 67 à 77  
*du 26.12.2007 à la protection pénale de l'intérêt supérieur de l'enfant*  
*Frédéric PARDO – Docteur en droit – Diplômé d'Etudes Approfondies en droit privé et sciences criminelles, ancien enseignant près la Faculté de droit de Nice*
- La Principauté de Monaco et le G.R.E.C.O.* p. 79 à 90  
*Bernard GASTAUD – Docteur d'Etat en droit*
- L'extension de la compétence de la Cour de Strasbourg aux prestations sociales* p. 91 à 130  
*sur l'interprétation de l'art. 14 de la Convention combiné avec l'art. 1<sup>er</sup> du Protocole n° 1 dans les affaires Gaygusuz, Koua Poularrez, Stec et autres, Burden et Andrejeva*  
*Marc BOSSUYT – Professeur Emérite de droit international à l'Université d'Anvers*

### DEUXIÈME PARTIE : JURISPRUDENCE COMMENTÉE

#### *Tribunal de Première Instance*

- 12.11.2009 – SARL ASSO-PLAST/Bruna G. c/SAM LANCASTER* p. 135 à 139  
*Arbitrage commercial - clause compromissoire – Désignation de l'arbitre – Interprétation de la clause – Renonciation implicite à la clause compromissoire – Conditions*
- Note de Dominique VIDAL – Professeur à la Faculté de droit de Nice* p. 140 à 143  
*Avocat au Barreau de Grasse – Arbitre commercial i.c.c.*



### *Cour de Révision*

27.03.2009 – *Raffaella DE C. c/ Elio M./Cie Monégasque de Banque Séquestre – Litige successoral* p. 147 à 148

*Rapport de Jean-Pierre DUMAS, Conseiller à la Cour de Révision* p. 149 à 153

14.05.2009 – *S.A.M. SAMIC c/Thierry M. Election des délégués du personnel – Régularité des listes électorales – Contestation concernant l'éligibilité* p. 155 à 156

*Rapport de Jean-Pierre DUMAS, Conseiller à la Cour de Révision* p. 157 à 161

### **TROISIÈME PARTIE : JURISPRUDENCE**

#### ***European Court of Human Rights Cour Européenne des Droits de l'Homme***

*Affaire PRENCIPE c./MONACO* p. 167 à 193  
*Arrêt Strasbourg – 16 juillet 2009*

#### ***Tribunal de Première Instance***

*Tatiana D., Elena D. c/Etat de Monaco, Tamara M., Evelyne L.* p. 197 à 201  
*Jugement avant dire droit – caution judicatum solvi – Discrimination en raison de la Nationalité (non) – Convention Européenne des Droits de l'Homme*  
*8 janvier 2009*

*Sergio Z. c/M. le Procureur Général, SAM CREDIT FONCIER DE MONACO* p. 202 à 205  
*Administrateur judiciaire – Tribunal étranger – actes d'exécution sur les biens -*  
*Nécessité d'un exequatur (oui)*  
*19 février 2009*

*Simonetta C./Gerhard K.* p. 206 à 208  
*Divorce – demande conjointe – convention – articles 199, 203-1, 204-5 du Code civil –*  
*Prestation compensatoire - capital*  
*12 mars 2009*



*Cour d'appel*

*Chambre du Conseil statuant comme juridiction d'instruction*

*p. 211 à 213*

*James G., Chris A., Franck D., Renato T., Nicolas E., Dimitri S., Alexandre G.,*

*En présence du Ministère Public – Garde à vue – irrégularité – nullité de la procédure*

*11 mai 2010*